

SUCO

RAPPORT FINANCIER

31 MARS 2017

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
SUCO

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de SUCO qui comprennent le bilan au 31 mars 2017 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets ainsi que des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

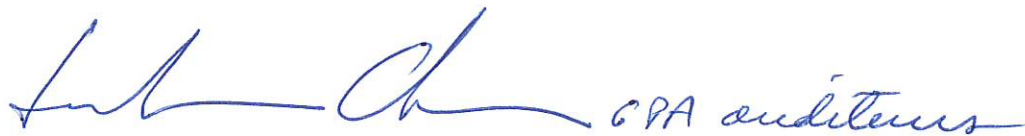
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour beaucoup d'organismes sans but lucratif, les produits de SUCO comprennent entre autres, certains dons qui ne se prêtent pas à un audit complet selon les procédures d'audit. Par conséquent, notre audit des produits provenant des dons a été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, de l'actif à court terme au 31 mars 2017 et de l'actif net au 1^{er} avril 2016 et au 31 mars 2017.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de SUCO au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized first name and a last name, followed by the text "CPA auditeurs".

Jubenville, Charron

Comptables professionnels agréés
Par Pierre Jubenville, CPA auditeur, CA.
Boucherville, le 18 septembre 2017

SUCO

RAPPORT FINANCIER

31 MARS 2017

TABLE DE MATIÈRES

État des résultats	1
Bilan	2
État de l'évolution des actifs nets	3
État des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 à 8

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017	2016
PRODUITS		
Affaires Mondiales Canada		
-Direction Générale des Amériques	3 561 984 \$	2 594 741 \$
-Direction Générale des Partenariats pour l'innovation dans le développement	1 715 158	1 502 509
-Direction Générale des Partenariats pour l'innovation dans le développement PSIJ	311 159	227 186
Gouvernement du Québec	338 649	110 598
Organismes - pour des projets	62 935	585 644
Dons du public - en espèces	371 772	244 873
Contributions sous forme de services rendus (note 3)	1 585 300	1 442 848
Autres revenus	914	1 469
TOTAL DES PRODUITS	7 947 871	6 709 868
CHARGES		
Programmes de développement international		
Coûts directs d'envoi de coopérants	843 005	784 776
Contributions sous forme de services rendus (note 3)	1 585 300	1 442 848
Projets de développement international	3 805 945	3 154 910
Bureaux outre-mer	237 660	172 328
Direction des programmes	704 228	495 375
	7 176 138	6 050 237
Programmes au Canada		
Programme d'éducation SUCO	138 182	80 767
Collecte de fonds	126 423	95 488
Direction des programmes	159 635	118 772
	424 240	295 027
Administration et vie associative	306 495	315 761
Amortissement des immobilisations	9 918	3 400
	316 413	319 161
TOTAL DES CHARGES	7 916 791	6 664 425
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	31 080 \$	45 443 \$

BILAN

31 MARS 2017

ACTIF	2017	2016
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	3 617 039 \$	2 337 296 \$
Dépôt à terme, .5%	100 000	200 000
Débiteurs (note 4)	197 824	294 325
Frais payés d'avance	75 656	28 135
	3 990 519	2 859 756
Immobilisations nettes (note 5)	100 048	13 037
TOTAL DE L'ACTIF	4 090 567 \$	2 872 793 \$

PASSIF ET ACTIFS NETS**PASSIF À COURT TERME**

Créditeurs et charges à payer	201 992 \$	172 958 \$
Sommes à remettre à l'état	257	786
	202 249	173 744
Apports reportés (note 6)	3 410 257	2 252 067
	3 612 506	2 425 811

ACTIFS NETS

Actifs nets investis en immobilisations	100 048	13 037
Actifs nets non affectés	302 574	358 506
Affectation d'origine interne (note 7)	75 439	75 439
	478 061	446 982
TOTAL DU PASSIF ET DES ACTIFS NETS	4 090 567 \$	2 872 793 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

ACTIFS NETS	Non affectés	Investis en immobilisations	2017 Total	2016 Total
Solde d'ouverture	358 506 \$	13 036 \$	371 542 \$	326 099 \$
Acquisition d'immobilisations à même les actifs nets non affectés	(96 930)	96 930	-	-
Excédent des produits sur les charges	40 998	(9 918)	31 080	45 443
Solde de clôture	302 574 \$	100 048 \$	402 622 \$	371 542 \$

ACTIFS NETS GREVÉS D'UNE AFFECTATION INTERNE	2017	2016
Solde au début et à la fin	75 439 \$	75 439 \$

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017	2016
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	31 080 \$	45 443 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations	9 918	3 400
Entrées de fonds nettes - Activités de fonctionnement	40 998	48 843
VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT		
Débiteurs	96 501	(70 225)
Frais payés d'avance	(47 521)	(13 470)
Créditeurs et charges à payer	29 034	(62 736)
Sommes à remettre à l'état	(529)	246
Apports reportés	1 158 190	1 660 975
	1 235 675	1 514 790
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS		
Acquisition d'immobilisation	(96 930)	(6 415)
	1 179 743	1 557 218
VARIATION DES LIQUIDITÉS		
Trésorerie au début	2 537 296	980 078
Trésorerie à la fin	3 717 039 \$	2 537 296 \$

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse et du dépôt à terme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIFS

La corporation, constituée en vertu de la partie II de la Loi sur les sociétés par actions de régime fédéral, est une oeuvre de charité, au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, et elle poursuit les objectifs suivants:

En réponse à la mondialisation de l'économie, SUCO propose la mondialisation de la solidarité. Les actions de SUCO s'inscrivent dans la volonté du renforcement de la société civile, du local au global. Par une approche de développement local, de solidarité directe et de démocratisation de la communication, le but de la corporation est de promouvoir les conditions essentielles à la réalisation du développement durable soit l'édification de la démocratie participative et du pouvoir local dans le respect de la diversité culturelle, de l'équité des rapports de genres et de l'environnement. Pour arriver à cette fin, la corporation poursuit les objectifs suivants:

- a) Appuyer les organisations de base qui travaillent dans le but du renforcement de la société civiles.
- b) Favoriser le développement des ressources humaines locales par le biais de formations appropriées.
- c) Promouvoir l'appropriation par les populations à la base du développement social et économique.
- d) Promouvoir la communication pour le développement en favorisant la libre circulation de l'information, l'accès aux moyens d'expression et de communication et la mise en place de réseaux.
- e) Favoriser l'engagement de la population dans les actions de développement en réalisant des activités d'éducation du public au Québec et au niveau international.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimation

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont réévaluées de façon continue et les changements sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Comptabilisation des produits

L'Organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges liées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme est raisonnablement assuré de sa réception.

Les revenus d'intérêts sur les fonds affectés aux projets sont ajoutés aux produits affectés aux projets.

Instruments financiers**Évaluation des instruments financiers**

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Apports reçus sous forme de services

Les coopérants-volontaires ne sont pas rémunérés pour leur travail dans les projets de développement international, ils ne reçoivent qu'une allocation de séjour et de logement. Leur contribution représente la valeur de leur travail non rémunéré. Cette contribution est comptabilisée dans les produits comme "Contributions sous forme de services rendus" et dans les charges sous la rubrique "Équivalents salaires".

Conversion des devises étrangères

Les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et charges de l'état des résultats sont convertis au taux de change du dernier transfert bancaire effectué. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus à l'état des résultats.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**Immobilisations nettes**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon les méthodes et les taux suivants:

Équipement et matériel informatique	30%	dégressif
Mobilier et équipement	20%	dégressif
Améliorations locatives	6 ans	linéaire

3 - CONTRIBUTIONS SOUS FORME DE SERVICES RENDUS

La valeur du travail non rémunéré fourni par les coopérants-volontaires s'élève à 1 585 300\$ (1 442 842\$ en 2016), soit 45 000 \$ par coopérant année.

4 - DÉBITEURS	2017	2016
Intérêts à recevoir	271 \$	1 333 \$
Avance aux coopérants	1 552	1 499
Réclamations TPS et TVQ	42 049	26 535
Avances à justifier par des partenaires-projets	153 952	264 958
	197 824 \$	294 325 \$

5 - IMMOBILISATIONS NETTES	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
CANADA				
Mobilier et équipement	74 782 \$	56 028 \$	18 754 \$	4 867 \$
Matériel et équipement informatique	133 733	121 706	12 027	8 170
Améliorations locatives	74 436	5 169	69 267	-
TOTAL	282 951 \$	182 903 \$	100 048 \$	13 037 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

6 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des programmes spécifiques : projets de développement international et programme d'éducation.

	2017	2016
Financement pour des projets de développement international	3 410 257 \$	2 252 067 \$

7 - AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration a affecté des actifs nets non affectés de 75 439\$ répartis de la façon suivante:

- 50 000 \$ Fonds de développement
- 25 439 \$ Réserve de rapatriement des volontaires

L'organisme ne peut utiliser ce montant grevé d'une affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil.

8 - ÉVENTUALITÉ

L'organisme garantit le rapatriement de ses coopérants outre-mer. Si, au 31 mars 2017, SUCO devait rappeler tous ses coopérants, il en résulterait un coût de rapatriement de 151 855\$ qui serait imputé à la provision pour le rapatriement sanitaire aux actifs nets non affectés.

9 - ENGAGEMENT

L'organisme a signé un bail pour ses locaux à Montréal. Le solde de l'engagement suivant ce bail, exclusion faites des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 354 483\$. Les paiements minimum exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants:

2017 - 2018	59 803
2018 - 2019	59 803
2019 - 2020	61 536
2020 - 2021	65 003
2021 - 2022	65 003
2022 - 2023	43 335
	354 483 \$